

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport DE JEPS DPTR

Spécialité Animation

Mention Développement de Projets, Territoires et Réseaux

En formation continue (Niveau 5)



Durée de la formation

1743 heures au total dont :
714 heures en centre de formation
1029 heures en entreprise

Dates de la prochaine session

De mi-novembre à mi-novembre N+1

Délai d'accès à la formation

Au cas par cas. Nous consulter

Lieu

CFPPA Carmejane
Antenne de Forcalquier
04300 Forcalquier

Pour la session précédente :

Taux de réussite : 90%

Taux de satisfaction : 100%

Taux d'insertion à 6 mois : 14%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire ;
- Soutenir le travail de l'équipe ;
- Organiser le travail partenarial ;
- Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire ;
- Accompagner l'implication des bénévoles ;
- Organiser la mobilisation des moyens ;
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe.

MÉTIERS VISÉS

- Coordonnateur·trice de projet de territoire
- Coordonnateur·trice d'activités
- Animateur·trice de réseau
- Animateur·trice-coordonnateur·trice
- Responsable d'animation

POURSUITE D'ÉTUDES

Suite à l'obtention du diplôme vous pourrez entreprendre une formation de niveau supérieur dans le champ professionnel de l'animation et/ou du sport.

CONTENU DE LA FORMATION

Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC 01 - Etre capable de concevoir un projet d'action
- UC 02 - Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC 03 - Etre capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- UC 04 - Etre capable d'animer en sécurité

Possibilité de valider une ou plusieurs UC, pour plus d'informations : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Contacts

Responsable de formation :
Youssef AKHZOUZ
youssef.akhzouz@educagri.fr

Responsable administrative :
Anne MEURISSE
anne.meurisse@educagri.fr

Tél : 04.92.72.92.79

Accessibilité

Référente handicap :
Anne MEURISSE
anne.meurisse@educagri.fr

Le Site de Forcalquier n'est pas équipé
pour les personnes à mobilité réduite

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature
- Entretien de motivation
- Positionnement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des apports théoriques et des mises en situation pratiques.

Le planning de formation précise les périodes en centre de formation et les périodes de stage en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation sur dossier et soutenance orale.

Diplôme de niveau 5, validé par le Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques.

Certification des UC par un jury désigné.

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

Le candidat doit :

- Avoir plus de 18 ans
- Être titulaire du PSC1 (formation secourisme)

Et répondre à l'un des critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation (code NSF 335), enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, ou
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, ou
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois, ou
- Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.

INFORMATIONS FINANCEMENT

FINANCEMENT DE LA FORMATION	DÉMARCHE	RÉMUNÉRATION
DEMANDEURS D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• RÉGION SUD PACA• Tarifs : de 10€ à 18 €/heure	Contacteur le CFPPA	Région Sud PACA ou France Travail
SALARIÉS <ul style="list-style-type: none">• OPCO (UNIFORMATION...)• Tarifs : de 10€ à 30€/heure	1) Contacter le Fonds de formation 2) Consulter le CFPPA pour devis et planning	Employeur (salarié CDI) Autres publics : Se renseigner auprès de l'organisme financeur
SALARIÉS OU DEMANDEURS D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• CPF• Tarif : 14€/heure	1) Inscription au CPF 2) Consulter le CFPPA	

RNCP4900
19/05/2007

Mise à jour le 08/10/2024